



Compte-rendu du Conseil d'établissement

du mardi 27 janvier 2026

Etaient présentes

Parents correspondants : Madame Gauthier (PS), Mme Dugas (MS), Madame de Fraissinette (GS), Madame Manière (CP), Madame Gras (CE1), Madame Abeille (CE2), Madame Lamoureux (CM1), Madame Saint-Clair (CM2)

Représentant de l'APEL : Madame Libault

Enseignantes : Madame de Coligny, Madame Brauner, Madame Serizier

Personnel de Droit Privé : Madame Astrid Roig (AESH), Madame Joséphine Lavie (ASEM PS), Madame Edeline (adjointe de direction) et Erika Nondin (intervenante anglais)

Présidé par Madame Zoubovitch

Introduction

Pour rappel, le conseil d'établissement est une assemblée consultative où toutes les questions éducatives, pédagogiques, pastorales sont évoquées. Cette assemblée est constituée des membres de la communauté éducative (les enseignants), les parents correspondants, l'APEL et le personnel de droit privé. La moitié de notre équipe éducative Saint Pierre est présente ce soir. La seconde moitié était présente lors du 1^{er} Conseil d'établissement du mois de janvier.

Je remercie tout d'abord les parents correspondants d'être un véritable relais des parents notamment pour ce conseil.

I – Quelques rappels

***Le stationnement** : Nous sommes dans un quartier résidentiel entouré de nombreux bâtiments administratifs. Se garer dans le quartier est très difficile. Il est donc très tentant de laisser tourner le moteur et de venir chercher votre enfant dans la cour. Ceci n'est pas un comportement très respectueux vis-à-vis des autres parents qui prennent le temps de garer leur véhicule ni des usagers qui attendent derrière votre voiture.

Il est également très tentant de se garer au niveau de la sortie de voiture en face du grand portail. Cela devient délicat et même dangereux au moment de quitter votre place pour partir. Vous enclenchez la marche arrière et vous avez peu de visibilité. De nombreux enfants traversent à cet endroit. Je vais donc faire la chasse aux mauvais usagers du code de la route.

***Votre enfant a un rendez-vous** : Dans le règlement, il est stipulé que les horaires d'entrée dans l'établissement sont 8h20 et 13h10. Les horaires de sortie sont 11h30 et 16h30.

En dehors de ces horaires, il n'est pas possible de venir chercher ou de ramener un élève à l'école.

En effet, nous accueillons 230 élèves. Marie-Alice, Juliette et moi-même ne sommes pas toujours dans nos bureaux notamment lorsque nous remplaçons un membre de l'équipe absent. Il ne nous est pas possible de rester à disposition des entrées et des sorties changeantes chaque jour.

De plus, cela gêne le rythme de la classe.

En revanche, pour des rendez-vous réguliers (psychologue, orthophoniste, psychomotricien) ou pour un rendez-vous demandé par les enseignantes (bilan orthophonique par exemple), nous autorisons exceptionnellement des entrées ou des sorties autres que les horaires de l'école.

En résumé, merci de retenir :

***Absence le matin : retour possible à l'école à 13h10,**

***Absence l'après-midi : les enfants doivent être récupérés à 11h30**

***Communication** : Depuis que nous passons par Ecole directe, il y a nettement moins de problèmes de communication. Néanmoins, certains parents ne reçoivent pas de notification lorsqu'un nouveau message est réceptionné et ne vont pas chaque jour sur Ecole Directe.

Par conséquent, si le mail est très urgent, je peux demander à ce que les parents correspondants l'envoient directement. Néanmoins, nous ne pouvons pas faire cela régulièrement. J'invite chacun à la rigueur et demande de se connecter deux fois par semaine.

En ce qui concerne la communication entre parents, j'ai eu vent de parents s'expliquant sur le trottoir vis-à-vis de difficultés entre leurs enfants. Je comprends que cela puisse être difficilement compréhensible de passer par l'école et les enseignantes alors qu'il est si simple de se rencontrer entre parents. Ceci est une bonne idée tant que les mots sont justes et pesés. La donnée à ne pas négliger est le sujet de la conversation, à savoir vos enfants. Les paroles peuvent alors devenir virulentes. Il se peut également que vous n'ayez que la version de votre enfant soit une version partielle de la réalité. C'est pourquoi il est indispensable de communiquer par l'intermédiaire de l'établissement. Si l'école n'a pas connaissance de la situation, alors, une « enquête » sera menée permettant de faire la lumière sur tous les faits. Nous pourrions ainsi vous transmettre l'ensemble de la situation.

Je rappelle également que les parents correspondants ne règlent ni les difficultés entre élèves ni les interrogations que vous avez vis-à-vis de leur pédagogie. Il s'agit de s'adresser directement aux enseignantes et prendre un rendez-vous si besoin.

II – Focus maternelle

***Horaires d'accueil des Petites Sections et Moyennes Sections** : Je rappelle que les élèves de Petites Sections et Moyennes Sections sont accueillis à partir de 8h15. Afin de sécuriser l'établissement et assurer que le bâtiment est bien fermé à 8h30, je demande à ce qu'il n'y ait plus d'entrées à partir de 8h28 pour laisser le temps aux parents de maternelles de déposer leur enfant, dire un mot à l'enseignante et sortir.

Nous réaffirmons cette volonté. Par conséquent, les adultes de l'établissement présents aux portes des maternelles ne laisseront plus personne entrer à 8h28 précise. Les enfants leur seront confiés. Elles les amèneront en classe dès la fermeture de la porte à 8h30.

***Entrée des Moyennes Sections** : Les enfants de MS ont bien grandi. Ils peuvent prendre un peu plus d'autonomie. Il est temps, comme chaque année, de franchir une étape : celle d'entrer en classe seul. Les parents les laisseront donc à la porte vitrée. Les enfants déposeront seul leur manteau et leur tote bag et rentreront en classe.

Bien évidemment, si vous avez un mot très urgent à dire, qui ne serait pas noté dans le cahier de liaison, vous pourrez aller voir l'enseignante. Mais cela doit rester exceptionnel. Il s'agit d'accompagner les enfants vers l'autonomie.

***Temps calme en Moyenne Section** : Chaque début d'après-midi, les élèves de Moyenne Section montent dans la mezzanine de leur classe pour un temps de repos. Certains parents sont émus de savoir que les enfants se couchent simplement sur le sol sans matelas et évoquent des questions de confort et d'hygiène.

Rappelons qu'il s'agit d'un temps calme et non d'un temps de sieste. Si certains élèves s'endorment, nous les laissons faire et les réveillons à 14h. Ils ont chacun leur petit oreiller, le confort est donc adapté.

Concernant l'hygiène, les enfants se déchaussent avant d'accéder à la salle et c'est bien l'absence de lit ou de matelas qui permet à l'équipe de ménage (ou l'ASEM) d'aspirer et de nettoyer cette pièce convenablement.

***Sorties pédagogiques** : Toutes les classes feront des sorties pédagogiques. Concernant les Petites Sections, elles seront réalisées dans les mois à venir. L'objectif du premier semestre était la socialisation et la propreté pour certains.

III – Moments festifs

***La récréation** : La récréation est un temps festif où jeux, discussions et éclats de rire sont au rendez-vous. Mais ce temps peut également amener des disputes. Les avis entre les parents

divergent : certains demandent qu'il y ait plus de jeux de cartes sur la cour de récréation, au contraire d'autres parents souhaiteraient qu'il n'y en ait plus. Il en est de même pour les jeux collectifs et notamment le foot et le babyfoot. Cela dépend énormément des niveaux de classe.

N'oublions pas que l'école est un lieu de socialisation où des échanges naissent.

Par conséquent, les jeux de cartes ne sont pas interdits car l'objectif essentiel de l'école est l'apprentissage. Interdire tout jeu de cartes ne permet pas aux enfants de se confronter aux difficultés de convoitise. Nous devons garantir un apprentissage dans de bonnes conditions. Par conséquent, les élèves peuvent amener des cartes (Pokémon par exemple). Cependant, les classeurs sont interdits. Les CP et CE1 voient même le nombre de cartes réduit à 5. En effet, il est difficile pour eux d'en gérer davantage.

Parallèlement, les enfants peuvent jouer au foot, au babyfoot. Les CE2 ont imaginé plusieurs jeux de ballon (ballon prisonnier, tomate...) afin que tout ne se fige pas autour du football. Les parcours de billes sont toujours à disposition et le babyfoot remporte un franc succès. Nous travaillons sur d'autres propositions.

***Marché de Noël** : Je souhaite utiliser la recette du marché de Noël 2024 et 2025 pour faire venir un conteur. Il y a trois ans, c'était la compagnie *Il était 2fois* qui était intervenue. Il s'agissait d'un conte biblique en lien avec Noël puisque les spectacles avaient lieu en décembre.

Cette année, je souhaite le proposer le jeudi Saint, matin de notre course caritative Le souffle de Saint Pierre. Le thème en lien avec notre figure spirituelle de l'année sera Jonas. Il s'agit à nouveau d'un conte musical biblique.

***Chandeleur** : Afin de fêter la Chandeleur, l'APEL se propose de confectionner des crêpes et de les distribuer au moment de la récréation lundi après-midi. Nous allons nous organiser afin que ce moment festif soit collectif très probablement par cycle.

***Venue de Monseigneur Crépy** : Dans l'optique de faire connaissance avec les écoles qui composent son diocèse, Monseigneur Crépy, évêque de Versailles, viendra rencontrer nos élèves et l'équipe pédagogique jeudi 12 février. Seront présents Elodie Libault en tant que représentante des parents d'élèves et Guillaume Delafosse, Président OGEC. Nous sommes dans les préparatifs de cette journée.

***Mi-carême** : Le 12 mars, nous fêterons la mi-carême. Pour cela, les élèves seront attendus déguisés pour une journée festive. Le thème de cette année est Le Printemps.

***Le souffle Saint Pierre** : Il aura lieu le jeudi Saint, jeudi 2 avril. Il s'agit d'une course caritative où les enfants de la Grande Section au CM2, en échange de tours de stades, demandent à des sponsors (famille très souvent) de financer leur course. Les Petites Sections et les Moyennes Sections réaliseront une course avec des kaplas dans la cour de récréation.

Cette année, nous avons choisi d'aider l'association ANAK. Depuis 1998, la fondation aide les enfants des rues et des bidonvilles de Manille et leur donnent accès à l'éducation, la santé, la nutrition et la protection.

L'association *Les papillons* a été proposée. Je vous remercie pour cette suggestion mais elle n'a pas été retenue cette année.

***Le bol de riz** : Vendredi 3 avril, jour du vendredi saint, les enfants mangeront une assiette de riz et une pomme. La différence de coût entre un repas normal 7€75 et le coût du repas ce jour-là permet d'alimenter une cagnotte. Cette année, nous avons fait le choix d'aider l'association *Les chiens guides d'aveugle*.

IV- L'école a besoin de vous.

Nous avons toujours des besoins en Pastorale, catéchèse et surtout pour les matinées bricolages. La prochaine matinée aura lieu samedi 7 février. Pour l'instant, nous n'avons que deux inscrits. Au programme, peinture en Petite Section, aménagement des couloirs et tri de la cave pour la sécurité.

Je suis toujours à la recherche de jeux *Qui est-ce* et de voitures miniatures pour le temps de récréation des maternelles.

V – Quelques changements

***site internet et logo** : Le site internet est tombé en panne aux vacances de Noël. Elodie Libault a beaucoup œuvré pour faire naître un nouveau site qui se veut plus clair et plus fonctionnel. Nous sommes entrain de le finir. Certaines pages sont encore à l'écriture.

Comme une nouveauté n'arrive jamais seule, il était temps de changer notre logo. C'est à partir d'une proposition de Monsieur de Labareyre que Madame Saint-Clair travaille. Il reprend la mosaïque fait par les enfants à la mi-carême l'année dernière.

VI – Questions diverses

***Poids des cartables** : Le poids des cartables est lourd en cycle 3, certes. Les enfants ont de nombreux cahiers et s'avancent davantage. C'est une bonne chose. Certains parents ont suggéré l'utilisation de cahiers 48 pages. C'est noté et transmis.

***Chauffage** : Comme vous le savez, nous avons fait des travaux cet été. Cela a nécessité le démontage de tous les radiateurs des classes Petite Section, CE2, CM1, CM2 et couloir et donc la purge complète du réseau. Il a été remis en eau dès la fin du mois d'août et le chauffage a été mis en fonctionnement avant les vacances mêmes si les températures étaient douces afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de problème. Il faut savoir que lorsque l'eau d'un réseau est neuve, il faut régulièrement purger les radiateurs afin de chasser l'air contenu dans le réseau. Les difficultés de chauffe sont dues à cela. Nous avons déjà purgé trois fois. Il sera très probablement nécessaire de recommencer d'ici le printemps. Des variations de températures dans les classes sont à prévoir. Nous y sommes vigilants et installons des radiateurs soufflants lorsque cela est nécessaire.

**Remerciements des parents* : Cette année, nous avons reçu un certain nombre de remerciements de la part des parents lors de la préparation de ce conseil d'établissement pour la vie communautaire vécu au sein de notre école : les projets, les initiatives et la crèche vivante. Cela nous a fait bien plaisir.